

Gaz de schiste : face au mur, la France met les gaz !

Par France Nature Environnement, qui alerte l'opinion publique sur la politique discrète du gouvernement en faveur des gaz non conventionnels comme le gaz de schiste. Selon la fédération écologiste qui dénonce le nombre important de permis de recherche pour les hydrocarbures non conventionnels accordés par le ministère de l'environnement, ces gaz participent grandement au réchauffement climatique et sont particulièrement polluants. France Nature Environnement et ses associations membres ont découvert avec stupéfaction le très grand nombre de permis exclusifs de recherche pour des hydrocarbures non conventionnels, en particulier les gaz de schiste, délivrés par le précédent ministre de l'environnement Jean-Louis Borloo sur des superficies considérables, sans que la moindre information n'ait été donnée au public et aux associations, en contradiction avec la convention d'Aarhus.

Hydrocarbures mon amour : chaud devant !

Le renchérissement du pétrole rend très concurrentielles des ressources d'hydrocarbures dites non conventionnelles, jusque là délaissées, trop chères et trop dangereuses à exploiter. Hélas, si la hausse du prix du pétrole rend les énergies renouvelables désirables, elle pousse aussi l'homme dans ses retranchements tant il est devenu en un siècle dépendant aux hydrocarbures. Qu'importe que ces hydrocarbures soient responsables du réchauffement climatique qui menace notre pérennité ! Qu'importe que la France se soit engagée à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre ? Qu'importe le risque de pollution des eaux pour lesquelles nous nous sommes engagés, avec toute l'Europe, à atteindre le " bon état " à partir de 2015, demain donc ?

Gaz de schiste : micro-tremblements de terre et pollutions importantes

La fracturation hydraulique, technique utilisée à ce jour pour exploiter les gisements de gaz de schiste aux Etats-Unis et au Canada, est d'une grande violence puisqu'il s'agit de créer des micro-tremblements de terre pour fracturer la roche en envoyant des milliers de mètres cubes d'eau, de sable et de divers produits chimiques (plus de 500), dont des produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques, afin de récupérer le gaz. De plus, chaque puits ne pouvant drainer qu'une petite quantité de gaz, il faut en creuser un très grand nombre, très proches les uns des autres, avec l'emprise au sol et l'impact paysager induits. Ces forages ont déjà provoqué la pollution de nappes phréatiques rendues impropres à la consommation aux Etats-Unis, jusqu'aux nappes fossiles où l'eau était intouchée depuis des milliers d'années.

Ouvrir le débat face au risque

Dans ces conditions, FNE s'interroge sur l'opportunité d'aller vers cette technique. Pour Bruno Genty, président de France Nature Environnement " Il est clair que, une fois les permis de recherche exclusifs distribués, une fois les investissements faits par les industriels pour rechercher les zones exploitables, l'exploitation aura bien lieu si les gisements découverts sont suffisamment rentables quels qu'en soient les risques environnementaux. C'est donc bien avant de commencer les recherches qu'il faut se poser la question de l'éventuelle exploitation en évaluant les conséquences prévisibles ".

Face aux informations éparées sur les permis de recherche exclusifs délivrés durant l'année 2010 pour des hydrocarbures non conventionnels, la fédération France Nature Environnement (FNE) demande aux ministres en charge de l'environnement et de l'énergie de saisir la commission nationale du débat public (CNDP) avant toute décision d'exploitation et de prendre un moratoire pour les autorisations déjà délivrées. Elle demande en outre à l'Europe une expertise sur la cohérence des politiques européennes afin de vérifier si l'éventuelle exploitation de ces hydrocarbures menace la mise en œuvre des directives eau et énergie-climat.

Convention d'Aarhus : la convention d'Aarhus porte sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement